

La SPL Ouest Normandie Energies Marines soutient en région l'Appel à Manifestation d'Intérêt national (AMI)* sur les EMR lancé par l'ADEME

A Caen, le 25 juin 2013. La Société Publique Locale Ouest Normandie Energies Marines soutient l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) lancé par l'ADEME en mai dernier dans le cadre du Programme des Investissements d'Avenir du gouvernement.

La SPL Ouest Normandie Energies Marines, convaincue de l'enjeu que représente la mobilisation des acteurs industriels et de la recherche pour améliorer les process et résoudre les problèmes techniques qui se posent encore en matière de production d'énergie marine, a organisé hier à Caen, avec l'aide de la MIRIADE (Mission Régionale pour l'Innovation et le Développement Economique) et du Pôle de Compétitivité Mer Bretagne, une réunion de présentation de l'AMI par l'ADEME afin d'encourager les rencontres et projets collaboratifs entre chercheurs et industriels.

« Nous avons souhaité proposer aux chercheurs et aux industriels bas-normands qui se mobilisent depuis plusieurs mois sur les EMR de se rencontrer à l'occasion de cet AMI pour faire émerger des projets concrets et utiles. Mais cet AMI n'est qu'une première étape et nous attendons désormais l'AMI « fermes pilotes » promis par le gouvernement, qui donnera le top départ de la mise à l'eau des premières machines dans le raz Blanchard » déclare Laurent BEAUVAIS, Président de la SPL Ouest Normandie Energies Marines.

Les projets identifiés dans le cadre de l'AMI - EMR de l'ADEME seront suivis par le comité « Recherche & Innovation », l'un des 3 comités techniques (avec « Sous-traitance & Industrie » et « Formation & RH »), que coordonne la SPL Ouest Normandie Energies Marines.

Le comité « Recherche & Innovation », dans lequel la MIRIADE joue un rôle de premier plan, accompagnera les initiatives du territoire :

- Préparation d'une feuille de route stratégique afin de fixer les priorités pour la Basse-Normandie au regard de ses compétences en recherche et développement avec pour objectif de vaincre les verrous technologiques identifiés par les industriels,
- Mise en relation des différents acteurs concernés : structures de recherches locales, nationales et internationales, entreprises innovantes, industriels des EMR, investisseurs, ...

* AMI : L'objectif de cet appel à manifestations d'intérêt (AMI) est d'accompagner des innovations, briques technologiques critiques et démonstrateurs, permettant de consolider la filière énergies marines renouvelables (EMR). Il couvre les briques technologiques dédiées aux quatre filières suivantes produisant de l'électricité injectée sur les réseaux électriques continentaux ou insulaires : Hydrolien marin ; Houlomoteur ; Éolien flottant ; Énergie thermique des mers.

Plus d'informations sur l'AMI EMR de l'ADEME :

<http://www2.ademe.fr/servlet/getDoc?cid=96&m=3&id=87857&p1=1>

Contacts presse – Agence Amalthea

Floriane Gouache – fgouache@amalthea.fr – 06 62 15 31 86

Anne-Laure Fogliani – alfogliani@amalthea.fr – 04 26 78 27 15

Laure Lethimonnier – l. lethimonnier@spl-onem.fr – 06 74 84 24 40

A propos de la SPL Ouest Normandie Energies Marines

3 rue René Cassin 14280 Saint-Contest – emr@spl-onem.fr
<http://www.west-normandy-marine-energy.fr>

Créée en avril 2012 à l'initiative de la Région Basse-Normandie, du Conseil Général de la Manche et de la Communauté Urbaine de Cherbourg, la Société Publique Locale Ouest Normandie Energies Marines vise à promouvoir le territoire de la Basse-Normandie auprès des acteurs des énergies marines renouvelables, pour structurer une filière industrielle EMR et faire de la région un acteur de premier plan de la diversification énergétique.

La Basse-Normandie dispose d'atouts naturels, structurels, portuaires, scientifiques et humains propices au développement des EMR en général et de l'éolien offshore et de l'hydrolien en particulier :

- L'accueil d'un des 4 parcs éoliens offshore attribués dans le cadre du premier appel d'offres (Courseulles-sur-mer)
- Le premier potentiel hydrolien en France localisé dans le Raz Blanchard
- Deux ports offrant les atouts de grands centres industriels et logistiques dédiés aux EMR (Cherbourg-Octeville et Caen-Ouistreham)
- 1 réseau de transport d'électricité de grande capacité
- 150 PME et PMI ayant des compétences reconnues dans le domaine des EMR
- Onze centres d'enseignement et de recherche de niveau international
- Quatre pôles de compétitivité et une filière industrielle du nautisme